

16 août 2011

Bulletin d'actualités

Biodiversité et Environnement pour les entreprises

Site Internet :

www.geoplusenvironnement.com

Nous contacter

Agence Sud et Siège social :

Le Château

31290 GARDOUCH

Tel : 05 34 66 43 42

Contact : Julien REDON-BRILAUD

Bonjour,

Ce nouveau **bulletin d'actualités « INFO Géo+ n°2 »** est consacré à l'actualité des appels à candidature sur la Biodiversité et l'Environnement pour les entreprises.

1. Biodiversité :

En adoptant en mai dernier la Stratégie nationale pour la biodiversité 2011-2020, à laquelle l'industrie du granulat a adhéré immédiatement via l'UNPG, l'Etat s'est engagé à mener, en complément des projets issus des Grenelles de l'Environnement et de la mer, de nouvelles actions en faveur de la biodiversité.

Pour concrétiser ces engagements, le Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable, des Transports et du Logement (MEDDTL), dotés d'un financement total de 14 millions d'euros sur trois ans, a lancé plusieurs **appels à projets** portant sur les thématiques suivantes :

Agence Centre et Nord :

2 rue Joseph Leber

45530 VITRY-AUX-LOGES

Tel : 02 38 59 37 19

Contact : Céline VERDONE

Agence Ouest :

5 rue de la Rôme

49123 CHAMPTOCE SUR LOIRE

Tel : 02 41 34 35 82

Contact : Auriane LEYMARIE

Agence Sud-Est :

Quartier Les Sables

26380 PEYRINS

Tel : 04 75 72 80 00

Contact : Xavier COMBES

- le rétablissement des continuités écologiques sur les territoires, par la suppression de « points noirs » sur des infrastructures de transport existantes ;
- la restauration du fonctionnement des systèmes et des habitats naturels de la faune et de la flore sauvages ;
- la lutte contre les espèces exotiques envahissantes ayant un impact négatif sur la biodiversité en outre-mer, particulièrement dans les écosystèmes sensibles comme les récifs coralliens ;
- la conservation et l'utilisation durable d'espèces végétales indigènes, afin de développer des filières de semence locales ;
- le développement d'éco-technologies pour accompagner l'émergence de nouvelles filières économiques, en particulier dans le domaine du génie écologique ;

Ainsi, le **MEDDTL lance un nouvel appel à projets pour tester un dispositif expérimental d'offre de compensation - Clôture le 26 septembre 2011.**

En 2008, un premier opérateur s'est lancé avec l'appui du MEDDTL : la Caisse des Dépôts et Consignation (CDC), en s'appuyant sur sa compétence historique à mobiliser et gérer des financements sur le long terme, qui a créé la **CDC biodiversité** et initié une première opération d'offre de compensation sur la plaine de la Crau dans les Bouches-du-Rhône.

L'appel à projet vise à autoriser le lancement d'1 à 4 nouvelles opérations représentatives d'une diversité d'habitats et d'espèces.

Trois secteurs géographiques potentiels ont été pré-identifiés par le Ministère :

- l'Alsace, où l'enjeu de l'opération est lié au maintien des populations de grand hamster,
- le Nord-Pas-de-Calais avec la reconstitution d'une trame verte sur les coteaux calcaires,
- et le Poitou-Charentes avec la lutte contre le mitage de l'espace agricole qui impacte les populations d'oiseaux, notamment d'outarde canepetière.

Mais, l'appel à projet reste ouvert à d'autres propositions. Les opérateurs sélectionnés prendront en charge le coût des opérations et bénéficieront de l'appui du comité de pilotage de l'expérimentation.

La sélection des dossiers se fera selon plusieurs critères, notamment le choix du site au

regard des pressions d'aménagement connues ou potentielles, l'additionnalité écologique de l'opération, les compétences d'ingénierie écologique et financière de l'opérateur, le soutien des acteurs locaux. Toute entité, quels que soient son statut (public ou privé) et sa nationalité, pourra se porter candidat pour réaliser une ou plusieurs opérations.

Les dossiers devront parvenir au Ministère avant le 26 septembre 2011, pour une sélection prévue fin octobre 2011.

Cahier des charges disponible sur « <http://www.developpement-durable.gouv.fr/Appel-a-projet-pour-tester-un.html> »

GéoPlusEnvironnement, qui milite pour la prise en compte des réaménagements de site en tant que mesure compensatoire, peut vous aider à monter un dossier de candidature afin de faire valider officiellement un ou plusieurs de vos sites réaménagés (avec une plus-value écologique) comme future mesure compensatoire à vos projets d'ouverture ou d'extension de carrière.

Exemples : anciennes carrières accueillant des Hiboux grand-duc, des milieux rupicoles, des oedicnèmes criards, des zones humides, etc...

NB : les sites ayant validé la Mention Biodiversité de la Charte ont, ici, une opportunité supplémentaire de valoriser leur démarche.

2. Environnement et Entreprises :

Le MEDDTL et l'ADEME lancent l'appel annuel à candidatures pour les **Prix Entreprises et Environnement 2011**. Le ministère souhaite, à travers ces prix, prouver que l'économie verte fait ses preuves et que les filières industrielles mesurent l'enjeu de ce nouveau défi qu'est la croissance verte en présentant des innovations.

L'édition 2011 souhaite mettre en avant toutes les innovations qui répondent à la nécessité de **produire durable**, l'un des 9 défis de la [stratégie nationale de développement durable, 2010-2013](#).

Les cinq catégories de prix pour lesquelles les entreprises peuvent se porter candidates :

- Ecoproduit pour le développement durable : ce prix récompense des entreprises pour des produits ou services apportant des progrès dans le sens du développement durable. Sont pris en compte, en particulier, les efforts de l'entreprise pour réduire les impacts environnementaux tout au long du cycle de vie du produit ou du service.
- Technologies économes et propres : ce prix récompense des entreprises ayant réalisé pour leurs besoins propres des investissements innovants qui ont concouru à la réduction des consommations d'énergie et/ou des pollutions.
- Innovation dans les écotechnologies : ce prix récompense des entreprises du secteur des écotechnologies (eau, déchets, air, sols, performance énergétique, énergies renouvelables...) qui ont mis sur le marché une innovation en matière de produit, de procédé ou de service, ayant permis de faire progresser significativement une filière.
- Management et initiatives pour le développement durable : ce prix est décerné à des entreprises qui mettent en oeuvre un système de management ou prennent des initiatives allant dans le sens du développement durable, y compris en matière de partenariat avec des organismes de toute nature dans les pays en voie de développement.
- Biodiversité et entreprises : ce prix récompense les entreprises qui développent les meilleures pratiques en la matière. Cette catégorie comporte les quatre mentions suivantes : «Produit pour la biodiversité», «Démarche de gestion de site», «Initiative de sensibilisation» et «Projet pour la biodiversité».


Les prix seront décernés aux lauréats à l'occasion du Salon Pollutec qui se tiendra du 29 novembre au 2 décembre 2011 à Paris-Nord Villepinte.

Les meilleurs dossiers des Prix Entreprises et Environnement seront ensuite transmis à la Commission européenne pour participer aux prochains European Business Awards for the Environment (concours organisé tous les deux ans).

Date limite de dépôt ou d'envoi des dossiers de candidature des entreprises : 16 septembre 2011 pour les 5 catégories.

Les dossiers de candidature sont disponibles en téléchargement sur le site du MEDDTL :

« <http://www.developpement-durable.gouv.fr/Prix-Entreprises-et-Environnement,23059.html> »



GéoPlusEnvironnement peut vous aider à monter vos dossiers de candidature.

Cordialement.

Julien REDON BRILLAUD, Rédacteur

Christian VALLIER, Directeur